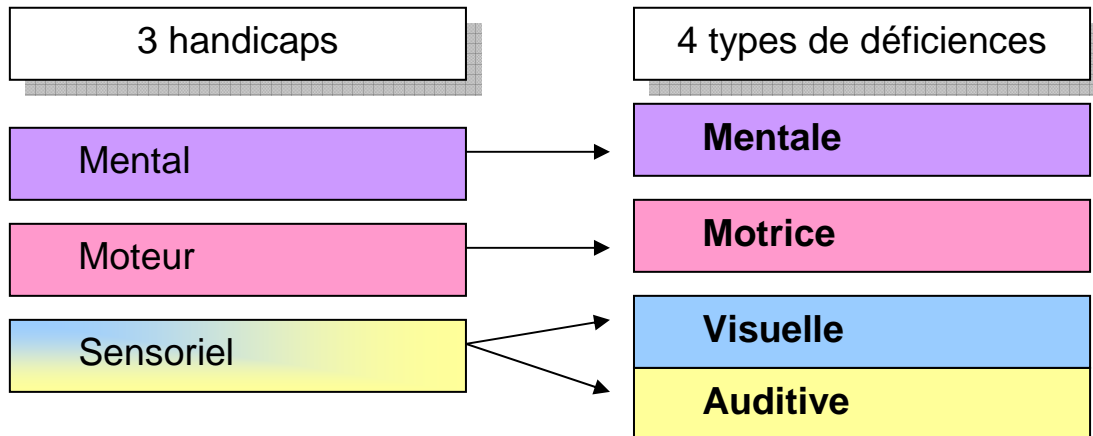


## PRESENTATION DES HANDICAPS



### Quelques définitions :

- **Déficiences** : pertes ou dysfonctionnements des diverses parties du corps ou du cerveau. Résultent en général d'une maladie. Notion voisine = invalidité.
- **Incapacités** : difficultés ou impossibilités de réaliser des actes élémentaires. Résultent d'une ou plusieurs déficiences.
- **Désavantages** : difficultés ou impossibilités rencontrées par une personne à remplir les rôles sociaux (aspirations personnelles / besoin de la société)

### Le contexte :

Selon la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Art. L. 114. -Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Le domaine du handicap concerne donc des handicaps sensoriels (non voyants et mal voyants, sourds et malentendants...), moteurs (amputés, paralysés, incapacités motrices suite d'une malformation...), mentaux et psychologiques, mais aussi des handicaps causés par une maladie chronique ou provoqués par le vieillissement ou des conditions sociales défavorables.

### Les précautions préalables :

- éviter de généraliser ;
- discuter avec les personnes et leur entourage ;
- être au courant de ce qui est nécessaire ;
- observer et affiner ses interventions ;
- innover dans la démarche pédagogique.

	CHIFFRES	CATEGORIES	CARACTERISTIQUES	APPROCHES
<b>DEFICIENCE MENTALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 millions de personnes concernées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- léger : quasi autonome ;</li> <li>- moyen : certains actes seuls / accompagnement nécessaire ;</li> <li>- lourd : autonomie limitée / tierce personne nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- difficulté à se situer ;</li> <li>- difficulté avec l'abstrait ;</li> <li>- difficulté à symboliser ;</li> <li>- l'apprentissage passe souvent par la répétition ;</li> <li>- parfois attitudes et comportements particuliers ;</li> <li>- souvent des personnes en groupe ou en famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser l'entourage ;</li> <li>- prévoir un accompagnement ;</li> <li>- s'exprimer clairement et simplement ;</li> <li>- s'appuyer sur du concret ;</li> <li>- une imagerie simple peut servir ;</li> <li>- écouter / parler ;</li> <li>- faire des démonstrations ;</li> <li>- laisser le temps ;</li> <li>- ne pas affronter directement ;</li> <li>- ne pas mettre trop « sous pression » ;</li> <li>- varier les rôles.</li> </ul>
<b>DEFICIENCE MOTRICE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• + 8 millions de personnes, 13,4% de la population ;</li> <li>• 2 millions en mobilité réduite ;</li> <li>• + 150 000 personnes se déplacent en fauteuil roulant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• personne amputée</li> <li>• personne en fauteuil</li> <li>• personne de petite taille</li> <li>• IMC</li> <li>• hémiplégique</li> <li>• .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la déficience motrice peut affecter tout ou partie du corps mais n'influe pas sur l'intellect ;</li> <li>• des aides techniques sont multiples (cannes, déambulateur, fauteuil électrique ou classique...) ;</li> <li>• personnes confrontées aux problèmes d'accessibilité ;</li> <li>• plus grande fatigabilité ;</li> <li>• fragilité de la peau (paraplégiques) ;</li> <li>• difficulté de régulation de la température du corps (tétraplégiques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• donner une information fiable et précise sur l'accessibilité des lieux de pratique ;</li> <li>• communication verbale parfois difficile (IMC...) et compléter par de l'écrit ;</li> <li>• être à l'écoute de la personne ;</li> <li>• adapter les pratiques sportives en fonction des capacités démontrées.</li> <li>• être innovant et se servir de matériel.</li> </ul>
<b>DEFICIENCE VISUELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3,1 millions de personnes ;</li> <li>• 225 000 touchées d'une cécité partielle ;</li> <li>• 55 000 personnes en cécité complète, 0,08 % de la population ;</li> <li>• seuls 10% des personnes aveugles lisent l'écriture braille ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• personnes aveugles exploitant d'autres ;</li> <li>• personnes malvoyantes / formes multiples</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation éventuelle de canne blanche ou de chien guide ;</li> <li>• les objets en hauteurs peuvent être un danger ;</li> <li>• interdiction de refuser accès au chien guide ;</li> <li>• les textes en gros caractères peuvent convenir aux personnes mal voyantes ;</li> <li>• la synthèse vocale peut être un précieux moyen de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se présenter à la personne et la prévenir lorsque on la quitte ;</li> <li>• si la personne est accompagnée s'adresser à elle ;</li> <li>• proposer le coude pour guider ;</li> <li>• prévenir des obstacles et escaliers ;</li> <li>• utiliser le cadran d'une montre pour orienter la personne ;</li> <li>• décrire en détail les actions.</li> </ul>
<b>DEFICIENCE AUDITIVE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 millions de personnes sont déficientes auditives, 6 % de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• personne sourde de naissance ;</li> <li>• personne malentendante / appareillée / boucles magnétiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• besoin de rester attentif / grande fatigabilité ;</li> <li>• peuvent être bruyantes ;</li> <li>• cherche à éviter les situations bruyantes / bruits de fond ;</li> <li>• problèmes annexes / déséquilibres / orientation / coordination ;</li> <li>• communication difficile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conserver sur soi papier et crayon ;</li> <li>• mettre par écrit des consignes ;</li> <li>• parler face à la personne ;</li> <li>• ne pas crier ;</li> <li>• articuler simplement ;</li> <li>• endroits calme pour communiquer ;</li> <li>• répéter calmement si nécessaire ;</li> <li>• distribuer un maximum d'écrits ;</li> <li>• ne pas parler avec un objet dans la bouche ;</li> </ul>

**AUTRES TERMES :**

- Polyhandicap : association de déficience motrice et intellectuelle sévères associées éventuellement à d'autres déficiences et entraînant une réduction extrême de l'autonomie.
- Plurihandicap : association circonstancielle de deux ou plusieurs handicaps avec conservation des facultés intellectuelles.
- Surhandicap : aggravation d'un handicap par les difficultés relationnelles qu'il provoque.